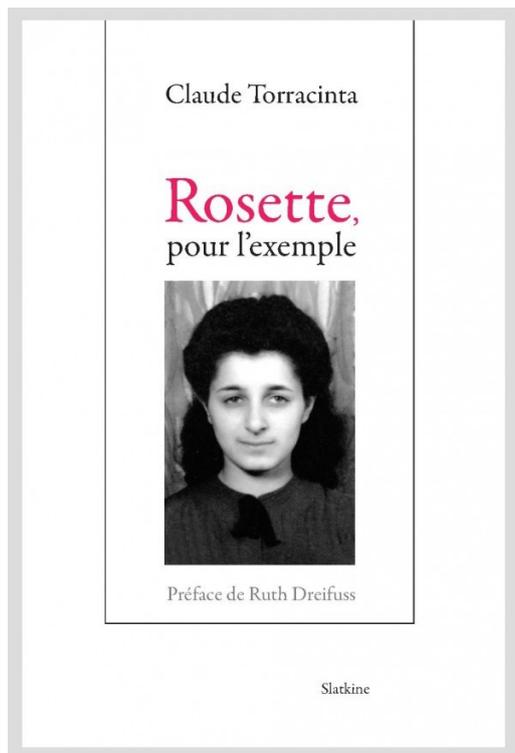




Rosette : un destin brisé, qui passe par Genève



Notes de lecture - Mardi 26.01.16 - 16.35h

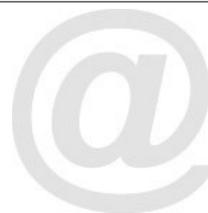
93 pages qui se lisent d'une traite. Une histoire tragique dont on connaît la fin, avant même d'attaquer le livre : le destin de Rosette Wolczak, une jeune Juive française, d'origine polonaise, qui réussit à passer en Suisse, dans le canton de Genève, le 24 septembre 1943, s'en voit refoulée le 16 octobre, est arrêtée par les Allemands le 19, envoyée à Drancy (le camp de regroupement, près de Paris) le 25, puis à Auschwitz, par le convoi 62, le 20 novembre. Arrivée dans le camp d'extermination polonais, dont nous célébrerons demain le 71ème anniversaire de la libération, elle est immédiatement gazée, à quinze ans et demi.

« Rosette, pour l'exemple », c'est le dernier livre de mon confrère Claude Torracinta. On connaît la passion de ce brillant journaliste pour l'Histoire, de la Genève de Léon Nicole et d'Oltramare (Le Temps des passions, 1978) à « Ils ont pris le Palais d'hiver ! », publié en 2013, en collaboration avec son épouse, Claire Torracinta - Pache. « Toute histoire est contemporaine », affirme l'auteur en page 16 de « Rosette » : parler du passé, c'est parler d'aujourd'hui.

L'histoire de Rosette ne nous éclaire pas seulement sur la France de Vichy, ni sur l'abomination du régime nazi, tout cela nous le connaissons depuis longtemps. Non, l'originalité de l'éclairage de Claude Torracinta, qui a mené une véritable enquête journalistique, braque les projecteurs sur le système « d'accueil », et bien souvent de refoulement, des réfugiés juifs dans le canton de Genève, lors de la dernière guerre. A l'automne 1943, il n'y a plus, depuis près d'un an (11 novembre 1942), de zone libre en France, l'occupant est partout, c'est lui qui tient la frontière. Pour les Juifs refoulés, c'est la certitude d'être arrêtés, puis déportés.

Alors, de façon sobre et factuelle, mon confrère nous raconte le chemin de Rosette, celui de sa famille, originaire de Lodz, devenue française, ayant quitté Paris pour Lyon à l'époque de la zone libre, puis Rosette ayant quitté Lyon pour tenter sa chance en Suisse.

Date: 26.01.2016



La Tribune de Genève
1211 Geneve 11
022/ 322 40 00
blog.tdg.ch/

Genre de média: Internet
Type de média: Weblogs, forums en ligne

Lire en ligne

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

L ' éclairage sur Genève est cruel. L ' auteur, page 35, nous donne deux noms de responsables chargés d ' y appliquer les directives fédérales à l ' égard des réfugiés. Je vous laisse les découvrir. L ' un d ' eux, en tout cas, ne se signale pas par un excès d ' humanité. Bref, après quelques jours seulement à Genève, Rosette sera refoulée pour une « raison disciplinaire » que je vous laisse aussi apprécier dans l ' ouvrage. Après trois jours en Haute - Savoie, elle est arrêtée par les Allemands. La suite, on la connaît.

Il faut être reconnaissant à Claude Torracinta pour son travail de recherche, et aussi pour la clarté journalistique de son ouvrage, où il parvient à nous restituer avec simplicité narrative le fil des événements. L ' auteur sera ce soir, mardi 26 janvier, 19h, en direct sur le plateau de Genève à chaud . Et demain, 71ème anniversaire de la libération d ' Auschwitz, nous aurons un morceau de musique, interprété en direct dans l'émission. Nous penserons à Rosette. Et à tous les autres.

Pascal Décaillet

*** Rosette, pour l'exemple - Par Claude Torracinta - Préface de Ruth Dreifuss - Editions Slatkine, 2016.